

## **PROJET DES RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

### **PREMIERE RESOLUTION**

L'assemblée générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports du conseil d'administration à l'assemblée sur la gestion de la société et sur la gestion du groupe et le rapport général des commissaires aux comptes, sur les états financiers individuels et les états financiers consolidés, approuve les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31-12-2008 tels qu'ils ont été présentés.

Cette résolution est adoptée à...

### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale ordinaire donne quitus entier et sans réserve aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2008.

Cette résolution est adoptée à...

### **TROISIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale ordinaire prend acte du rapport spécial des commissaires aux comptes relatif aux opérations prévues par l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales et en approuve le contenu.

Cette résolution est adoptée à...

### **QUATRIEME RESOLUTION**

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée Générale ordinaire décide d'affecter les modifications comptables de 2008 qui s'élèvent à 29 577 560,419 dinars au compte résultats reportés.

Cette résolution est adoptée à...

### **CINQUIEME RESOLUTION**

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée Générale ordinaire décide d'affecter le résultat de l'exercice 2008 comme suit :

Résultat net 2008	32 790 356,326
+ Résultats reportés	29 577 560,419
<b>Solde</b>	<b>62 367 916,745</b>
Réserves légales	1 622 489,00
<b>Résultat distribuable</b>	<b>60 745 427,745</b>
Fonds social	1 500 000,000
Dividendes	4 461 844,750
Réserves extraordinaires	54 783 582,995
Solde	0

La mise en distribution des dividendes est fixée au .....

Cette résolution est adoptée à...

### **SIXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès verbal de la présente assemblée pour effectuer tous dépôts, publication nécessaire et remplir toutes formalités.

Cette résolution est adoptée à...

## **Projet des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire**

### **PREMIERE RESOLUTION : AUGMENTATION DE CAPITAL**

L'Assemblée Générale Extraordinaire après lecture du rapport du Conseil d'Administration et celui des Commissaires aux comptes sur l'augmentation du capital, décide de porter le capital social de la Société de 97.349.340 Dinars à 106 199 280 Dinars et ce par incorporation de la somme de 8 849 940 Dinars prélevée sur la « réserve spéciale d'investissement » pour 8 690 975.65 Dinars et le reliquat, soit 158 964,35 Dinars prélevé sur le « Fonds de réserve extraordinaire ».

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'émission de 8 849 940 actions nouvelles de nominale de 1 Dinar chacune attribuées gratuitement aux actionnaires à raison d'une action nouvelle pour onze actions anciennes. Ces actions porteront jouissance à compter du 1<sup>er</sup> Juillet 2009.

La date de détachement du coupon relatif à l'attribution gratuite d'actions est fixée au ..... 2009.

Cette résolution est adoptée à ...

### **DEUXIEME RESOLUTION : MODIFICATION DE L'ARTICLE 6 DES STATUTS**

L'Assemblée Générale Extraordinaire approuve la modification de l'article 6 des statuts de la société qui se lit comme suit :

« **Article 6** » (*ancien*) :

Le capital social est fixé à la somme de 97.349.340 Dinars divisé en 97.349.340 actions de 1 Dinar chacune.

« **Article 6** » (*nouveau*) :

Le capital social est fixé à la somme de 106 199 280 Dinars correspondant à 106 199 280 actions de 1 Dinar de Nominal chacune

Cette résolution est adoptée à ...

### **TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Extraordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour faire tous dépôts et publications que de besoin.

Cette résolution est adoptée à ...